



Buenos Aires (Argentine), le 10 octobre 2017

---

# Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)

## Déclaration politique de la Confédération suisse

---

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs les Ministres

Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Vice-Secrétaire général et Messieurs les Directeurs des Bureaux,

Estimés collègues délégués,

En préambule, la délégation suisse aimerait exprimer ses plus vifs remerciements au Gouvernement argentin pour avoir offert d'accueillir la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT). Nous nous réjouissons de célébrer les 25 ans de la création du secteur UIT-D dans la ville spectaculaire et animée de Buenos Aires. La Suisse appuie l'objectif de l'Etat hôte selon lequel la CMDT doit produire des résultats tangibles en lien avec le thème des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des Objectifs de développement durable (ODD). Nous l'assurons de notre entière coopération dans cette entreprise.

A l'occasion de l'ouverture de cette CMDT il convient d'exprimer notre gratitude quant au travail accompli par le Directeur du Bureau du développement des télécommunications (BDT), M. Brahima Sanou, dans la mise en œuvre du Plan d'action de Dubaï. Son rapport quant aux tâches effectuées et aux initiatives initiées au cours des trois années et demi écoulées révèle cet engagement. En outre, la délégation suisse désire féliciter M. Sanou pour la précocité et la rigueur avec laquelle il a engagé le processus préparatoire de la CMDT-17. Nous considérons que cette façon de procéder mérite d'être reproduite au cours du cycle suivant (période 2018-2021)

car elle favorise grandement la recherche du consensus lorsque cela s'avère nécessaire.

Monsieur le Président,

Le gouvernement suisse est convaincu que les TIC exercent une influence déterminante sur l'économie du pays et sur l'espace de vie – privé et professionnel – de ses citoyennes et de ses citoyens du fait de leur considérable et véloce pouvoir transformatif. L'intégration de chaque individu dans la société de l'information requiert qu'il ou elle possède la capacité à utiliser judicieusement les TIC. La Suisse a aussi la certitude que le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations-Unies incarne une approche très prometteuse pour résoudre un bon nombre des problèmes de la planète et que les TIC vont jouer un rôle déterminant pour parvenir à réaliser les 17 ODD à l'horizon 2030. Suivant ce constat, la plus haute priorité doit être accordée par l'UIT au comblement des fractures existantes dans l'univers numérique et à la promotion de l'accessibilité des TIC afin d'édifier une société de l'information inclusive. Les bénéficiaires prioritaires des initiatives de l'UIT-D doivent être les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays sans littoral, les pays dont l'économie est en transition ainsi que les femmes.

Je souhaite souligner que l'accélération de la transformation engendrée par les TIC représente un défi de taille également pour les pays développés/industrialisés car elle est lourde de conséquences sociétales – en contrepartie de la procuration d'une richesse d'opportunités. Ces conséquences obligent les autorités pays développés/industrialisés d'engager des débats contradictoires sur les multiples défis sociétaux découlant de la transformation numérique. Les actions des autorités publiques, des milieux économiques, des milieux scientifiques, de la société civile et des acteurs politiques doivent se compléter afin que les citoyennes et citoyens puissent tirer pleinement profit du processus de transformation engendré par les TIC. Cette façon de procéder – l'approche multi-parties prenantes – est la seule qui assure que la transformation numérique soit elle-même durable. Mais si la mise en réseau de tous les acteurs est nécessaire, elle n'est pas suffisante. En effet, les acteurs doivent aussi faire preuve de réceptivité et d'empathie les uns à l'égard des autres pour que ces débats portent des fruits.

L'administration de la Suisse est persuadée que lorsque l'UIT hébergera, dans les limites de son mandat, un dialogue mondial élargi, structuré et constructif sur les perspectives de la transformation numérique, où les acteurs variés des mondes numériques pourront débattre en jouant leur rôle et en assumant leurs responsabilités, l'Union sera en mesure de faire une contribution cruciale au façonnage d'un futur positif.

De plus, l'ampleur de la tâche qui attend l'Union – en particulier son secteur du développement – et ses membres pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 va requérir la mo-

bilisation de ressources dans le cadre de partenariats public-privé et une collaboration étroite de l'organisation avec ses membres et avec des non-membres. La collaboration entre acteurs étatiques et non-étatiques sera essentielle pour la réalisation des objectifs du développement durable. L'UIT a un rôle majeur à jouer dans la mise en place de nouveaux partenariats pour le développement durable par le biais des TICs. Travaillons ensemble à développer des réseaux, à stimuler la recherche et l'innovation, à intensifier les initiatives actuelles et à concevoir de nouvelles solutions d'une manière inclusive et participative.

Monsieur le Président,

La Suisse réaffirme son souhait d'une reconnaissance renforcée de la contribution essentielle des TIC – et par suite de l'UIT – dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030). L'Union a démontré au cours de la décennie écoulée qu'elle est l'une des agences onusiennes les plus réactives et dynamiques pour concrétiser la vision d'une société de l'information inclusive permettant à toutes et tous de tirer parti des possibilités offertes par ces technologies. Notre conviction est qu'un rôle essentiel revient au Secteur UIT-D et au BDT afin que l'Union, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, joue son rôle de promoteur du secteur des TIC.

Par exemple, la transformation numérique doit être mise au service de la transition écologique. La Suisse se félicite donc que l'UIT – et le Secteur du développement des télécommunications en particulier – apporte, par ses études et initiatives, une contribution à l'indispensable emploi des TIC pour combattre le changement climatique, et pour en atténuer les conséquences. Elle tient aussi à faire part au Directeur du BDT de ses compliments pour le rôle joué par l'UIT dans la mise en place de télécommunications d'urgence vitales après de récentes catastrophes naturelles. Nous l'encourageons à poursuivre ses efforts pour nouer les partenariats cruciaux aux fins de la prévision, de la détection ainsi que de l'atténuation des effets de ces catastrophes.

La Suisse émet le souhait que la coopération entre les Secteurs de l'UIT et la collaboration de l'Union avec les organisations du système des Nations Unies, d'autres organisations internationales ou régionales, soient encore renforcées. L'UIT est un membre du Système des Nations Unies pour le développement. Ainsi elle doit s'associer encore d'avantage à la mise en œuvre cohérente de l'initiative « Unis dans l'action » qui constitue un élément clé pour relever les défis inhérents à l'Agenda 2030 pour le développement durable. Pour elle-même l'UIT devra dépasser une élémentaire stratégie de coordination des efforts et de coopération internes visant à éviter des chevauchements d'activité et à optimiser l'utilisation des ressources entre les trois Secteurs et le Secrétariat général. L'objectif est de parachever un véritable esprit d'unité au sein de l'organisation qui se reflète par des valeurs et des objectifs

partagés par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'organisation (« One ITU »).

Monsieur le Président,

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, la coopération internationale et le partage de connaissances font depuis longtemps partie des traditions suisses. Et c'est avec satisfaction que la délégation suisse constate l'importance particulière accordée par le Bureau à la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques ayant trait aux TIC afin qu'elles servent au développement socio-économique de la population mondiale. La délégation suisse vous assure de la poursuite de son engagement dans le cadre du secteur du développement afin que l'UIT conserve sa prééminence comme plateforme de partage de connaissances sur les questions de développement relatives aux TIC. Afin de revitaliser la contribution apportée par l'UIT à l'optimisation de l'environnement réglementaire des TIC des Etats membres, en particulier des pays en voie de développement, la délégation suisse estime qu'il serait souhaitable que le BDT examine l'introduction de nouvelles idées et de méthodes de travail innovantes qui soient à l'écoute des besoins actuels et futurs du secteur des TIC dans les domaines du renforcement des capacités dans les pays en développement et du partage des connaissances. Un engagement renforcé du BDT dans la diffusion de la capacité à utiliser les outils numériques, entendue au sens large de « littératie numérique », avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes filles, est attendu de notre part. Cette diffusion est cruciale parce que cette capacité est une condition de l'effectivité de l'exercice des droits individuels et de la citoyenneté. A défaut, la transformation numérique conduira à renforcer les inégalités existantes, voire à en créer d'autres, alors qu'il faut au contraire créer une société numérique la plus inclusive et la plus démocratique possible.

Par exemple, la délégation suisse estime que le renforcement des connaissances et des compétences des Etats Membres s'agissant de la lutte contre les cybermenaces et la cybercriminalité est vital afin de pouvoir affronter ces dangers de manière efficace. Un Etat doit être en mesure de protéger efficacement la société et l'économie également à l'ère numérique car en l'absence de paix et de sécurité aucun développement n'est possible. Nous souscrivons donc aux initiatives prises par l'Union pour assister des pays en voie de développement dans la mise en place de stratégies en matière de plans d'urgence et dans la création d'équipes de réponse aux incidents de sécurité informatique (CSIRT – Computer Security Incident Response Team) pour lutter contre les cybermenaces. Néanmoins il est impératif de rappeler ici que les mesures prises pour combattre les menaces contre la cybersécurité doivent intégrer le respect des garanties en matière de droits de l'homme reconnues dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. En effet, avec l'édification d'une société démocratique et la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme représente un des piliers nécessaires et indispensables d'un développement durable.

Monsieur le Président,

Avant de terminer, j'ai le plaisir de vous inviter à Genève, vous et tous les estimés délégués ici présents, afin d'assister et de participer activement au Forum de l'ONU sur la gouvernance de l'internet (FGI), pour lequel la Suisse fait office d'Etat hôte cette année, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAESNU). Cette douzième réunion annuelle du GFI se tiendra du 18 au 21 décembre au Palais des Nations, qui est le siège de l'Office des Nations Unies à Genève (UNOG). Notre souhait est que le FGI 2017 engendre une atmosphère féconde entre les experts et les décideurs de tous les horizons numériques rassemblés à Genève. Les informations concernant le FGI 2017 sont disponibles sur les sites [www.igf2017.swiss](http://www.igf2017.swiss) (site internet du pays hôte) et [www.intgovforum.org](http://www.intgovforum.org) (tenu par le secrétariat du FGI) qui sont régulièrement mis à jour.

Enfin, j'ai l'honneur de vous annoncer officiellement la candidature de la Suisse à sa réélection au Conseil de l'UIT, pour la période 2019 à 2022, lors des élections qui auront lieu l'année prochaine lors de la Conférence de Plénipotentiaires (PP-18). Membre de l'UIT depuis sa fondation et membre du Conseil depuis lors, la Suisse est heureuse et fière d'être le pays du siège de l'Union. En cette qualité, elle s'efforce constamment d'offrir les meilleures conditions possibles à l'UIT, à son personnel et aux délégués des Etats Membres participant aux réunions de l'Union à Genève. Par le biais de la participation constructive de ses délégués au sein du Conseil, la Suisse souhaite poursuivre son action consistant à accorder son appui à tout ce qui est propre à renforcer l'Union. En effet, la Suisse déploie de nombreux efforts pour soutenir la mise en œuvre des objectifs du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI), qu'elle avait accueilli, dans sa première phase, en 2003 à Genève. Elle démontre ainsi que sa contribution aux travaux de l'Union se double d'un engagement marqué en faveur du développement des télécommunications à travers le monde.

Monsieur le Président, estimés collègues délégués, merci pour votre attention.